



Tristan Loloum, Marion Repetti et Alexandre Santos

## L'« environnementalisation » du travail social : enjeux pour la formation et la pratique face à la crise climatique

*Résumé:* La crise écologique et climatique induit de nouvelles formes d'inégalités socio-environnementales. Pourtant, environnement et climat constituent encore des points aveugles des formations et métiers du travail social. Comment l'expliquer? Dans cet article, nous émettons l'hypothèse que la persistance de modes de pensée et d'action étatique proprement « modernes » retardent l'institutionnalisation d'un « travail social environnemental » et exprimons des recommandations pour rendre les enjeux environnementaux plus présents dans la formation et la pratique en travail social.

*Mots-clés:* *travail social environnemental, développement social local, sciences sociales, modernité*

### The “environmentalisation” of social work: Issues for education and practice in the face of the climate crisis

*Abstract:* The ecological and climate crisis is leading to new forms of socio-environmental inequalities. However, these issues still occupy little space in social work training and professions. How can this relative absence be explained? In this article, we hypothesize that the persistence of “modern” modes of thinking and state action delays the emergence of a “social environmental work”, and we deliver a series of recommendations to make environmental and climate challenges more present in social work training and practice.

*Keywords:* *social environmental work, local social development, social sciences, modernity*

Hausse du niveau des eaux, évènements météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations, canicules), feux de forêt, nouvelles maladies (...), les changements climatiques mettent la population mondiale face à des risques sociaux inédits, parmi lesquels la surmortalité, les déplacements forcés, les migrations, les difficultés d'accès à l'eau, la perte de revenus, ou encore les traumatismes psychologiques (Hallegatte & Rozenberg, 2017). Ces risques ne sont pas partagés uniformément entre les territoires et les différentes classes sociales, ce qui fait du changement climatique un nouveau vecteur d'inégalités socio-territoriales. Les populations avec le moins de ressources sont bien souvent les plus vulnérables face aux effets du changement climatique, qui contribue en retour à accroître les inégalités (Islam & Winkel, 2017). Ces inégalités se reflètent aussi bien au niveau global, entre des régions et pays diversement affectés par le phénomène, qu'à l'intérieur des frontières nationales, entre groupes plus ou moins exposés aux risques et inégalement armés pour y faire face. Le récent rapport de l'ONG Notre Affaire à Tous, *Un climat d'inégalités* (Baudouin & Zalcman, 2020), compilant un grand nombre d'études sur les impacts inégaux du dérèglement climatique en France et dans le monde, souligne par exemple que les femmes et les enfants seraient plus susceptibles de mourir dans une catastrophe naturelle que les hommes (UNISDR, 2011). De la même manière, la surmortalité des personnes âgées lors de la canicule de 2003 en France s'est élevée à 85 % chez les femmes de plus de 75 ans et 51 % chez les hommes de la même tranche d'âge. Les minorités ethniques et populations immigrées se situent également en première ligne des dérèglements climatiques. Toujours lors de la canicule de 2003 en France, la Seine-Saint-Denis – le département le plus pauvre de la France hexagonale, constitué de près de 30 % de populations immigrées – a déploré une surmortalité de 160 % supérieure au reste du pays. Aux États-Unis, en 2005, l'ouragan Katrina a rendu visible la vulnérabilité particulière des populations noires face à ce type de catastrophe naturelle, amenant de nombreuses voix à dénoncer une forme de « racisme environnemental » tant au sein des politiques d'aménagement du territoire et dans les modes de secours aux victimes (Morse, 2008). En France, les travaux de William Acker (2021) et Lise Foisneau (2019) mettent en évidence la dimension environnementale, via les aires d'accueil, des discriminations ethniques envers les Gens du voyage. Les changements climatiques reflètent également une forme d'injustice environnementale, puisque que les populations qui émettent le plus d'émissions de CO<sub>2</sub> sont bien souvent aussi celles qui en subissent le moins les conséquences. Selon le dernier rapport OXFAM International (2020), les

10% les plus riches de la population mondiale (environ 630 millions de personnes) sont responsables de 52% des émissions de CO<sub>2</sub> cumulées, alors que les 50% les plus pauvres sont responsables de seulement 7% des émissions de CO<sub>2</sub> cumulées.

Ces quelques constats laissent peu de doute sur la portée éminemment sociale du réchauffement climatique. Si les études scientifiques portant sur les liens entre travail social et changement climatique restent relativement peu nombreuses (Dominelli, 2011 ; Drolet & Sampson, 2017 ; Reyes Mason & Riggs, 2019), les imbrications entre travail social et environnement<sup>1</sup> ont fait l'objet de quantité d'études depuis deux décennies. Celles-ci plaident en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux écologiques dans les outils et les méthodes d'intervention en travail social. Pourtant, comme nous le verrons dans la section suivante (1), l'idée d'un « travail social environnemental » tarde à s'imposer dans les cursus de formation et dans les codes de déontologie du travail social. Comment expliquer un tel décalage entre l'abondance de références bibliographiques sur l'avènement d'un travail social environnemental et sa faible institutionnalisation en pratique ? Dans la seconde section (2), nous émettons l'hypothèse que cette émergence difficile tient à la persistance de modes de pensée et d'intervention étatique tendant à segmenter artificiellement ce qui relève du social et ce qui relève de l'environnemental. Cette situation peut s'expliquer à la fois par l'héritage moderniste des sciences sociales – qui ont longtemps ignoré le rôle de l'environnement physique dans les relations sociales – et par une sectorisation de l'action publique peu propice à traiter la complexité des problèmes environnementaux. Si cette compartimentation tend à s'estomper à la faveur d'un renouvellement des paradigmes de l'action publique (notamment dans la tendance à favoriser le travail en réseaux, sous forme de gouvernance, et via les territoires), de tels changements prennent du temps à s'institutionnaliser et s'expriment différemment d'un pays à un autre. Dans les pays anglo-saxons, l'idée d'un travail social qualifié tantôt d'« environnemental », d'« éco-social » ou de « vert » tend à s'imposer ; dans le monde francophone, les liens entre travail social et environnement se traduisent davantage par une approche territoriale du développement social (dit « local » ou « urbain »). Pour finir (3), nous explorons différentes pistes pour rendre les enjeux environnementaux et climatiques plus présents dans les formations et pratiques professionnelles du travail social. Cette contribution ne prétend pas à développer un point de vue exhaustif et systématique sur la question. Nous développons plutôt une réflexion sur la base de la littérature scientifique existante, de travaux universitaires

récents et de nos expériences respectives au sein de Hautes Écoles de Suisse romande. Nous proposons une synthèse des multiples questionnements que suggèrent ces matériaux quant au rôle que devrait jouer le travail social face aux défis du réchauffement climatique et de ses conséquences écologiques, économiques et sociales.

## 1 **L'institutionnalisation lente d'un « travail social environnemental »**

L'articulation des problèmes sociaux aux réalités environnementales n'est pas nouvelle. La question environnementale est présente en filigrane du travail social depuis ses origines. Que l'on songe, par exemple, aux mouvements hygiénistes du XIX<sup>e</sup> siècle (Barles, 2003) ou encore à l'influence de l'« ingénierie sociale » de Frédéric Le Play dans les milieux technocratiques français (Kalaora & Savoye, 1986), l'environnement physique des populations a toujours été en ligne de mire des dirigeants soucieux de préserver la santé publique et la paix sociale notamment au sein des populations défavorisées vivant dans des territoires désavantagés. De même, le *Settlement Movement* s'est déployé en Angleterre et aux Etats-Unis entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, dans le but d'offrir des espaces naturels et un environnement de qualité aux habitant-e-s des *settlement houses* (maisons d'accueil). Selon Jane Addams (1910), conceptualisatrice de ces modes d'habitation, il s'agissait ainsi de développer la solidarité et la cohabitation entre différentes classes sociales. Ce projet s'inscrira au cœur de l'ère réformatrice de la planification urbaine du début du XX<sup>e</sup> siècle dans les grandes villes américaines, plaidant pour une approche « progressiste » et proche du travail social (Topalov, 1989). Enfin, Mary Richmond – autre figure fondatrice du travail social aux Etats-Unis – accordait également une importance particulière à l'environnement matériel des bénéficiaires à travers ses questionnaires exhaustifs (ou *social casework*) de « diagnostic social » (Richmond, 1917; Gravière, 2013). Cependant, dans ces différents travaux pionniers, la nature était souvent considérée comme extérieure à la réalité sociale, une conception qui reflétait la division des tâches entre des travailleuses sociales (en grande majorité des femmes) en charge du « social », et des ingénieurs responsables de la gestion de l'environnement. C'est ainsi que la notion classique de *person-in-the-environment* issue des travaux d'Addams et de Richmond, et abondamment enseignée dans les écoles de travail social anglo-saxonnes, s'est rapidement vue réduite à une définition purement sociale de l'environnement, au sens de l'environnement social de la personne, laissant de côté son environnement physique et naturel (Zapf, 2009).

La question des liens entre travail social et environnement refait surface depuis une quinzaine d'années avec l'idée d'un « travail social environnemental » (Ramsay & Boddy 2017), aussi qualifié parfois de « travail écosocial » (Lysack, 2012), de « travail social vert » (Dominelli, 2012) ou encore de « travail social écologique » (McKinnon & Alston, 2016). Bien que traversées par de multiples courants scientifiques, ancrages nationaux et sensibilités politiques, ces différentes notions considèrent toutes que l'environnement physique (bâti et naturel) a un impact social majeur sur les individus, les familles et les communautés locales. Loin de vouloir constituer un travail social de niche, ces approches se pensent plutôt comme un changement de paradigme au sein de la discipline en plaidant pour une meilleure prise en compte de l'environnement comme support des relations sociales, comme vecteur d'inégalités et comme source d'inspiration.

Ce changement de paradigme est bien représenté par Lena Dominelli, qui développe en 2012 l'approche pragmatique et transdisciplinaire du « travail social vert » (*green social work*) (TSV). Partant du constat d'échec des politiques publiques de prévention des catastrophes naturelles et d'assistance aux populations touchées, elle développe une analyse structurelle des catastrophes ancrée dans la pratique du travail social, en se positionnant au carrefour des questions environnementales, culturelles, sociales et économiques (Portillo, 2019). Lena Dominelli conteste que la responsabilité de l'amélioration et/ou de la résolution de ces nombreux phénomènes incombe uniquement aux sciences dites « dures », et considère que les sciences sociales ont un rôle important à jouer. Enfin, elle prône l'engagement actif des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux en faveur de la promotion des justices sociale et environnementale (Dominelli, 2011). Pour positionner le travail social face aux enjeux environnementaux, elle s'attache d'abord à développer une proposition paradigmatique du TSV, une approche détaillée dans un ouvrage collectif publié sous sa direction en 2018, *The Routledge Handbook of Green Social Work*. Ce livre présente des études de cas illustrant le déploiement du TSV, par exemple lors du tremblement de terre de 2015 à Gorkha au Népal, ou encore lors d'inondations majeures la même année dans le sud de l'Inde. L'approche y est critique, holistique et transdisciplinaire, abordant la problématique tant au niveau micro- que macrosocial (Portillo, 2019). L'ouvrage présente les professionnel-le-s du travail social comme susceptibles d'apporter un regard nouveau sur des enjeux de santé publique et d'exclusion, en portant une plus grande attention aux aspects liés à l'environnement naturel et aux ressources, que ce soit pour des problématiques liées à l'accès au logement, à l'eau, à

l'assainissement, ou aux espaces verts et aux autres infrastructures. Ce travail implique une analyse approfondie des situations de la part des praticien-ne-s, y compris en termes de justice environnementale, considérée comme une déclinaison particulière de la justice sociale et un nouveau critère d'action. Dans ce contexte, les professionnel-le-s doivent notamment veiller à ce que les individus et les groupes bénéficient du même niveau de protection environnementale, ne soient pas exclus des processus de décision des politiques environnementales, ni affectés de façon disproportionnée par les risques naturels (Dagenais-Lespérance & MacDonald, 2019).

Malgré cette abondante littérature, le paradigme de l'environnementalisation du travail social tarde à émerger dans la pratique professionnelle et la formation. Bowles et al. (2018) constatent un décalage entre les déclarations d'intentions des associations internationales du travail social et l'intégration effective des questions environnementales dans les définitions officielles et codes déontologiques de la profession dans le monde anglophone. Les auteur-e-s notent par exemple que la mention de « l'environnement » a disparu de la définition canonique de l'International Federation of Social Work (IFSW) et de l'International Association Of Schools Of Social Work (IASSW) alors même que la définition précédente affirmait que « [...]le travail social intervient aux points d'intersection entre les populations et leur environnement » (IFSW et IASSW, 2000, cité par Bowles et al., 2018, p. 507). En outre, bien que ces associations commanditent de nombreux rapports et études sur la place de l'environnement dans le travail social<sup>2</sup>, Bowles et ses collègues relèvent que cette documentation demeure peu visible et non-contraignante (2018, p. 508). Enfin, elles et ils regrettent que dans la plupart des pays, les préoccupations environnementales ne soient pas reflétées dans les codes déontologiques professionnels du travail social. Même si ces définitions et codes peuvent sembler éloignés du quotidien des professionnel-le-s du travail social, ils contribuent de façon non négligeable à la construction de leur identité professionnelle, ainsi qu'aux valeurs et représentations qui guident leur métier, leur pratique, et leur formation.

Dans l'espace francophone, la littérature sur le sujet reste plus rare. En France, c'est surtout à travers le prisme du Développement Social Local (DSL) et du développement durable, et par une approche centrée sur le territoire, que les professionnel-le-s du travail social ont été amené-e-s à élargir leur périmètre d'action. C'est ce qu'évoquent Laurent Ménochet (2009), Francis Joly et Muriel Lebarbier (2009) dans un numéro spécial du *Sociographe* consacré à l'éducation à l'environnement et au travail social. Les

politiques de la ville ont également constitué un important laboratoire pour penser la « spatialisation des problèmes sociaux » (Tissot & Poupeau, 2005) et observer l'articulation entre environnement, infrastructures et intervention sociale (Hammouche, 2012). Au Québec, Jeanne Dagenais-Lespérance et Sue-Ann Macdonald (2019, p. 115–116) constatent une relative absence de ces thématiques dans les formations et dans les objets de recherche au sein des universités, et ce malgré une demande pressante de la part des professionnel-le-s du travail social (Nesmith & Smyth, 2015).

En Suisse, quelques travaux ont été publiés ces dernières années sous formes d'ouvrages (Dreyer & Klus, 2017 ; Tschopp et al., 2013), de numéros spéciaux dans des revues spécialisées en travail social (e.g., Trontin et al., 2021), ou encore de travaux universitaires (Senn & Strahm, 2018 ; Mettraux, 2020 ; Babino & Rausis, 2022 ; Naef, 2022 ; Porras, 2022). Au niveau de la formation, les Hautes Écoles en travail social – qui sont les principaux lieux de formation des professionnel-le-s du travail social en Suisse – reçoivent dès 2001 le mandat d'adapter les enseignements aux objectifs de développement durable (Voegeli, 2009). Pourtant, 20 ans plus tard, force est de constater que l'écologie et le climat constituent encore des points aveugles des formations existantes, malgré diverses initiatives encourageantes en faveur de la durabilité sur les campus (Vuichard, 2020 ; Werkstattheft, 2019). Bien que l'Agenda 2030 soit souvent énoncé dans l'introduction des documents cadre des formations en travail social<sup>3</sup>, l'articulation avec les modules d'enseignements (théoriques et pratiques) reste bien souvent à construire (Babino & Rausis, 2022). Au niveau des professions, Camille Naef (2022) observe que la réflexion sur la place du travail social face aux enjeux de la durabilité reste largement absente des chartes des organisations faitières et institutions sociales. La cause environnementale n'est ainsi qu'effleurée par le code de déontologie de l'Association suisse des professionnel-le-s du travail social (AvenirSocial, 2010)<sup>4</sup> et « complètement invisibilisé au sein de la Charte romande de l'animation socioculturelle » (Naef, 2022, p. 46). En plus d'influer sur le cadre normatif et les représentations sociales des professions du travail social, ces organisations ont pourtant un rôle de plaidoyer à l'endroit du politique et une responsabilité dans l'articulation entre la sphère politique, les institutions sociales et les milieux de formations. En l'absence d'un positionnement explicite des institutions, l'engagement des professionnel-le-s se retrouve assimilée à d'une approche jugée « militante », pas toujours bien perçue au sein d'institutions souvent mandatées par le politique suivant un cadre législatif strict et des ressources limitées.

## **L'environnement au prisme des sciences sociales « modernes »**

Comment expliquer le décalage entre, d'un côté, le constat d'inégalités sociales et environnementales, d'une préoccupation grandissante des professionnel-le-s du travail social face aux bouleversements climatiques; et de l'autre, la persistance d'un angle mort sur l'environnement et le climat dans les institutions d'intervention sociale et les formations en travail social? Dans la dernière partie de cet article, nous développons l'hypothèse que cette contradiction est un héritage d'un principe d'organisation propre à la Modernité, consistant à segmenter les problèmes de façon sectorielle, tant dans les sciences que dans les institutions publiques, en séparant méticuleusement ce qui relève du « social » et ce qui relève du « naturel ». Pour comprendre la difficulté du travail social à s'approprier les questions climatiques et environnementales, il faut donc revisiter la construction des sciences sociales, et de l'État moderne, et les raisons de leur sectorisation.

La sociologie s'est constituée en tant que science à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au prix d'une rupture épistémologique avec toute forme de déterminisme biologique du social: les théories racialistes, le darwinisme social, et la vision évolutionniste du monde alors largement présente dans les représentations sociales (Hawkins & Hawkins, 1997). Cette préoccupation était au cœur même des premiers travaux d'Émile Durkheim de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (2010 [1<sup>ère</sup> éd. 1895]) qui invitaient précisément à étudier le social pour le social, à analyser les « faits sociaux » (p. 99) comme des « choses » (p. 115) relevant de règles et de phénomènes radicalement distincts de la nature. Même si l'environnement n'est pas absent des écrits fondateurs de la sociologie<sup>5</sup>, il n'y est présent que de façon subsidiaire, comme si la volonté de constituer une science du social impliquait de l'isoler des complexités écologiques. Il en résulte une perception superficielle et instrumentale du rôle de l'environnement dans la vie sociale, vu tantôt comme projection symbolique, tantôt comme support d'expression des conflits sociaux, mais jamais comme système capable d'influencer ces mêmes rapports.

Cette conception proprement moderniste de l'environnement, vu comme une réalité extérieure au monde social, va de pair avec un processus de disciplinarisation des sciences propre à la Modernité, opérant notamment une distinction rigide entre les sciences sociales et les sciences naturelles (Ingold, 2011). Dans ce contexte, la nature est envisagée comme une entité extérieure à la société, voire comme un cadre esthétique. En tout état de cause, on ne « négocie » pas avec elle, elle ne fait pas partie du pacte social. Cette partition moderne se traduit également par une conception scientiste du progrès qui organise l'intervention étatique par secteurs et



sous-secteurs compartimentés, eux-mêmes portés par de grands corps de métiers qui s'inscrivent dans la distinction claire faite entre la nature et le monde social. C'est notamment le cas en France, où la question environnementale est marquée par l'emprise technocratique des ingénieurs de l'État (Kalaora & Vlassopoulos, 2016).

Sur le terrain de l'action publique, à la séparation moderne entre l'humain et la nature coïncide ainsi une séparation institutionnelle entre professionnel-le-s du travail social – en charge du social – et ingénieurs – en charge de l'environnement. Au sein mêmes des sciences sociales, ce sont les géographes et les urbanistes qui se saisissent de l'essentiel des questions environnementales et climatiques, alors que les sociologues, les anthropologues et les spécialistes du travail social s'occupent des questions sociales. C'est peut-être cette double emprise des ingénieur-e-s et des géographes sur les questions environnementales qui peut expliquer que – en France toujours – les croisements entre intervention sociale et environnement soient le fait d'initiatives de développement local portées par des institutions d'état comme la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), ou dans le cadre des *Agendas 21* relayés par l'Union européenne et les collectivités territoriales.

Dans son rôle d'implémentation de l'action publique, le travail social est tributaire par ailleurs d'un fonctionnement étatique lui-même sectorisé et centré sur les bénéficiaires des politiques sociales. La sectorisation de l'action publique désigne un mode d'organisation par catégorisation, par découpage du réel en domaines d'activité. Conséquence de la division du travail social dans les sociétés modernes, ce processus va de pair avec une professionnalisation des rôles sociaux et le passage d'une logique horizontale (territoriale) de l'intervention étatique à une structuration verticale (sectorielle) (Muller, 2013). C'est le cas par exemple pour le secteur « social », qui suppose le passage d'une logique d'assistance (ciblée sur un territoire) à un système d'assurance sociale, avec un arsenal de politiques sociales, soit un « processus d'acquisition par l'Etat de compétences sur un problème donnée, et de légitimité à y exercer son autorité » (Baraize, 1996, p. 109). De nombreux travaux ont cependant souligné les limites de l'approche sectorielle, en se basant sur des problèmes publics dépassant les frontières sectorielles existantes, à commencer par les problèmes environnementaux, qui recoupent de multiples domaines (économiques, sociaux, culturels, écologiques, techniques, etc.) et des réseaux d'acteurs très hétérogènes (Lascoumes, 2012). Cette critique de la sectorisation a notamment justifié l'utilisation de nouvelles catégories d'analyse, comme celles de gou-

vernance, de réseaux de politique publique, ou encore d'action publique territorialisée (Le Galès & Thatcher, 1995; Faure et al., 2007).

Le grand partage moderne entre nature et société semble avoir commencé à se dissiper plus précocement aux États-Unis, ce qui pourrait expliquer que les premiers travaux autour d'un « travail social écologique » (Besthorn, 2002, 2012) se fassent en référence à l'écologie profonde (*deep ecology*) – un courant écologique proprement américain – et que quantité d'ouvrages sur le travail social environnemental émanent d'auteurs nord-américains. Du point de vue des sciences sociales, on peut citer par exemple l'école de Chicago et l'écologie urbaine, qui posent les bases de la sociologie urbaine et du travail social auprès de populations marginalisées dans les espaces urbains; ou encore l'écologie politique, qui étudie les rapports sociaux à l'environnement et aux ressources naturelles à travers des modèles analytiques inspirés des théories marxistes et de la pensée critique. Plusieurs pistes peuvent être évoquées pour expliquer cette appropriation précoce de l'environnement par les sciences humaines et sociales aux États-Unis: une plus grande proximité de la sociologie américaine avec les premiers mouvements écologiques, l'influence de l'empirisme et de la philosophie pragmatique, voire une plus grande diversité des sciences sociales américaines par comparaison à une tradition européenne plus ancrée autour de disciplines institutionnalisées (Mormont, 2015). L'histoire des mouvements écologistes des années 1960–70 a également joué un rôle important dans l'environnementalisation de la question sociale aux États-Unis, notamment par la voie judiciaire et législative, avec par exemple le *Clean Air Act* (loi pour un air propre) et le *Clean Water Act* (loi pour une eau propre) adoptés au tout début des années 1970. Alors que la sociologie environnementale américaine apparaît fortement marquée par une approche conflictuelle nourrie par les mouvements sociaux et la pensée marxiste, en Europe, la sociologie s'inscrit davantage dans une mouvance poststructuraliste concevant moins le monde social en termes de conflits sociaux que de co-construction. Plusieurs travaux des années 1990 vont ainsi marquer un tournant environnemental pour les sciences sociales, notamment ceux d'Ulrich Beck (2002) sur la « société du risque » ou d'Anthony Giddens (1994) sur la « modernité réflexive » qui renouvèlent sensiblement le cadre analytique des liens entre environnement, société et action publique. L'anthropologie a également contribué à repenser nos rapports à l'environnement en laissant entrevoir la diversité des partitions nature-culture à travers les sociétés (Descola, 2005). Enfin, l'étude des sciences et des techniques, initiée par Michel Callon (1986) et Bruno

Latour (2013 [1<sup>ère</sup> éd. 1997]) avec la théorie de l'acteur-réseau, a introduit une nouvelle approche accordant une importance centrale à la place des non-humains (objets, natures, techniques, animaux, territoires, etc.) dans les interactions sociales. L'environnement physique n'est plus réduit ici au contexte ou à une simple médiation. Il est réhabilité comme facteur explicatif des phénomènes sociaux, comme « actant » du monde social. La sociologie, selon cette conception, est redéfinie dès lors comme science des associations entre humains et non-humains (Latour, 2006).

Les difficultés à intégrer les problématiques environnementales dans la pratique du travail social peuvent donc s'expliquer par l'héritage moderne des sciences sociales (et des sciences en général). Celles-ci se sont largement construites contre la nature, ou alors en séparant ce qui relevait des sciences de la nature et des sciences sociales, au motif d'une rupture épistémologique sans doute nécessaire. Ce processus d'autonomisation a certes permis de contrer les explications naturalisantes des phénomènes sociaux ayant alimenté les errements des théories évolutionnistes et racistes, tout en renforçant la constitution de sciences sociales fortes sur leurs objets de référence; mais ce faisant, il a aussi retardé une prise en considération sérieuses des multidéterminations et des chaînes d'interdépendance qui lient les collectifs humains à leur environnement naturel. Nous redécouvrons aujourd'hui ces liens à la faveur de tournants théoriques internes aux disciplines invitant à réintroduire l'environnement dans les objets des sciences sociales<sup>6</sup>. À ce renouvellement théorique s'ajoute un redécoupage interdisciplinaire autour de champs d'études transversaux, comme le manifeste l'émergence de nombreuses « studies » (*environmental studies, science and technology studies, water studies, energy studies, etc.*) au carrefour des sciences sociales, des sciences de l'environnement et des sciences de l'ingénierie. Mais ces courants intellectuels et scientifiques restent relativement récents dans l'histoire des idées, et il est compréhensible que ces conceptions tardent à s'ancrer dans des pratiques professionnelles comme celles du travail social.

Enfin, un retour sur la genèse de l'environnement comme objet des sciences sociales et comme cible d'intervention étatique peut également expliquer les différentes traductions nationales d'un « travail social environnemental ». Aux Etats-Unis, les transferts entre travail social et écologie se sont faits précocement à partir des mouvements sociaux et écologistes qui réinterprétaient les expériences pionnières de Jane Addams et Mary Richmond et de l'approche communautaire. En Europe<sup>7</sup>, le croisement entre environnement et travail social semble s'être opéré davantage à partir d'ap-

proches territoriales (développement local, développement social urbain/ des quartiers, etc.), souvent en contradiction avec une conception individualiste de l'intervention sociale (Roux, 2016), et moins à partir des mouvements écologistes.

### 3 Redessiner le travail social

Face à l'intensification des crises écologiques et climatiques, les spécialistes des sciences sociales contemporaines sont amené·e·s à se saisir des problématiques environnementales. Il reste désormais à intégrer ces nouvelles notions à une pratique du travail social encore largement indexée sur une partition moderne de l'action sociale et qui délègue trop souvent l'environnement aux spécialistes de la technique et de l'ingénierie. Si les environnements bâtis et naturels sont constitutifs des systèmes sociaux, ils doivent alors être appréhendés comme tels au titre des « compétences relationnelles » du travail social, et faire l'objet d'outils spécifiques pour identifier des vulnérabilités socio-environnementales ou accompagner des changements (individuels et collectifs) nécessaires à la réduction de notre empreinte écologique. « Environnementaliser » le travail social ne revient pas à en faire le vecteur d'une nouvelle moralité écologique auprès de publics vulnérables, à véhiculer des formes oppressives de « pouvoir environnemental » (Lascoumes, 1994 ; Loloum, 2016). Cela consiste au contraire à appliquer les définitions du travail social aux enjeux écologiques, autrement dit à promouvoir « le changement et le développement social, la cohésion sociale, le pouvoir d'agir et la libération des personnes [...] les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités » (IASSW, 2017) au cœur des crises et controverses environnementales. Dans une optique de justice environnementale, le rôle du travail social relève donc autant d'un *empowerment* éco-social des populations défavorisées que d'une responsabilisation des populations aisées et des grandes industries pour diminuer leur empreinte écologique et se solidariser des victimes, directes ou indirectes, de leur action.

Cette transformation du périmètre du travail social implique davantage de transversalité au sein des politiques publiques, avec des formes de gouvernance plus horizontales et des réseaux d'action publique mieux ancrés dans les territoires. Cela peut se faire à l'image des *Agendas 21* (et après eux les *Agendas 2030*), qui ont grandement contribué à faire du développement durable un nouveau sens commun de l'intervention publique.

Cette évolution des missions du travail social passe également par une adaptation des formations. Pour ce faire, Meredith Powers, Cathryne Schmitz et Moritz Beckwith (2019, p. 5–6) distinguent deux façons de procéder. La première relève de ce qu'elles qualifient d'approche transformative, consistant à « faire infuser » (*to infuse*) les questions environnementales dans le « sens commun » (*mindset*) des étudiant-e-s, à inséminer un « regard écosocial » (*ecosocial lens*) à travers l'introduction d'études de cas, de lectures et d'inputs sur la justice climatique, les inégalités environnementales et les risques socio-écologiques dans les différents cours et à toutes les étapes du cursus. Cette approche transformative repose également sur l'implication des étudiant-e-s et des enseignant-e-s dans des actions de durabilité sur les campus des hautes écoles (Dardelet et al., 2021), par exemple à travers des projets de certification énergétique, des accréditations qualité, des plans de mobilité, des projets d'alimentation durable, ou encore des activités (animations, sorties, journées) visant à renforcer la relation des étudiant-e-s avec leur environnement naturel. La deuxième approche, qualifiée « d'intégrative », consiste à intégrer la thématique environnementale dans les cursus à travers des cours et options spécifiques. Cela peut se faire par exemples dans le cadre de modules sur la justice environnementale, le développement durable ou l'éducation environnementale, prenant appui sur des projets communautaires, locaux ou internationaux, pour mieux comprendre les liens entre travail social, environnement et défis écologiques (Jones, 2018).

L'« environnementalisation » du travail social passe ensuite par un renforcement de la recherche collaborative, trans- et inter-disciplinaire (Reyes Mason & Riggs, 2019). Le caractère systémique et la complexité des crises écologiques obligent en effet à établir des ponts entre les différents champs scientifiques, institutionnels et professionnels (Green & McDermott, 2010; Beurier, 2022). Les professionnel-le-s du travail social et de la recherche scientifique ne peuvent résoudre le problème du changement climatique de façon isolée. L'impact de leur action sur les communautés visées dépendent de leur capacité à dialoguer et collaborer avec des praticien-ne-s et expert-e-s d'autres domaines (santé publique, ingénierie, aménagement du territoire, droit, etc.), des activistes, des membres de syndicats, des élu-e-s politiques et des cadres de la fonction publique (Borrell et al., 2010; Mosher, 2010). Leur implication dans des projets collaboratifs transdisciplinaires doit notamment servir à faire porter leurs préoccupations dans des cercles peu sensibilisés aux questions sociales, par exemple les milieux de l'ingénierie, du management et de la finance, et à différentes

échelles territoriales (Alston, 2015). C'est aussi bien souvent au croisement de ces domaines d'expertise, d'expérience et d'échelles que naissent les idées innovantes (Dominelli, 2012; Schmitz et al., 2012; Rullac, 2018). Les professionnel-le-s du travail social pourraient notamment profiter de ces espaces interdisciplinaires pour s'inspirer de notions, méthodes et outils utilisés par des professionnel-le-s de l'environnement (par exemple, des spécialistes de l'éducation environnementale) pour aborder les enjeux sociaux de leurs actions, autrement dit, pour étudier comment elles ou ils pratiquent le travail social (de façon consciente ou non). Ces détours interdisciplinaires en dehors des « territoires de tâches » (jurisdictions) habituellement dévolus au travail social (Abbott, 1988) doivent se faire de façon réflexive, en mesurant les enjeux de légitimité et de compétences émanant d'une plus grande porosité des frontières entre le travail social et d'autres professions potentiellement en concurrence sur certains objets d'intervention (Pichonnaz et al., 2020).

Tous les métiers du travail social ne sont pas outillés et positionnés de la même façon pour intégrer les dimensions environnementales dans la pratique professionnelle. Alors que l'action sociale, de par son cadre réglementaire et son approche centrée sur les bénéficiaires, offre peu de marge de manœuvre pour intégrer les aspects environnementaux, l'éducation sociale et l'animation socio-culturelle semblent présenter plus d'affinités avec le paradigme du travail social environnemental (Naef, 2022). Plus généralement, la dimension éminemment collective des problématiques environnementales implique de dépasser une approche centrée sur les individus et les familles – les échelles habituellement pour aborder les bénéficiaires des programmes sociaux – pour adopter une approche plus communautaire et territorialisée. En se focalisant sur l'individu ou la famille, sur le développement de la résilience face aux situations de pauvreté, de crise et d'exclusion, le travail social est particulièrement bien placé pour contribuer à l'adaptation au changement climatique. Mais cette approche individualisée et adaptative ne conduit pas forcément à questionner les structures des inégalités et les causes de la crise climatique. Les questions environnementales appellent à une approche collective, territoriale, communautaire, aux échelons locaux, nationaux et internationaux. Il incombe ainsi aux travailleur-euse-s sociaux-ales, par leurs missions et valeurs, de critiquer les hégémonies destructrices (le néolibéralisme, la société de consommation, le patriarcat) qui ont un impact sur l'environnement, et en particulier celui des populations les plus vulnérables (Dominelli, 2013). Ce changement de perspective, en faveur d'une posture de plaidoyer pour faire porter les voix

minoritaires, suppose une implication active dans les débats de société et dans l'élaboration de politiques publiques pour demander davantage de justice environnementale.

### Références bibliographiques

- Abbott, Andrew (1988). *The system of professions: An essay on the division of expert labor*. University of Chicago Press.
- Acker, William (2021). *Où sont les «gens du voyage»? : inventaire critique des aires d'accueil*. Editions du Commun.
- Addams, Jane (1910). *Twenty Years at Hull-House: With Autobiographical Notes*. The Macmillan Company.
- Alston, Margaret (2015). Social work, climate change and global cooperation. *International Social Work*, 58(3), 355–363.
- AvenirSocial (2010). *Code de déontologie du travail social en Suisse*. Association professionnelle suisse du travail social.
- AvenirSocial (2021). *Stellungnahme zur Vernehmlassung über die Strategie Nachhaltige Entwicklung 2030*.
- Babino, Billy & Rausis, Alexandre (2022). *Comment intégrer le développement durable dans la formation en travail social dans une optique de travail social vert? Leviers et résultats*. [Travail de bachelor]. Haute école de travail social de Fribourg.
- Baraize, François (1996). La notion de secteur est-elle encore centrale? La négociation du sens dans l'enseignement supérieur. *Pôle Sud*, (4), 107–122.
- Barles, Sabine (2003). L'hygiénisme face à l'environnement. In Christian Lévêque, Sander van der Leeuw, Innocent Reynier (Eds.), *Quelles natures voulons-nous? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement* (p. 216–224). Elsevier (coll. Environnement).
- Baudouin, Clothilde, Zalzman, Julie (2020). *Un climat d'inégalités. Les impacts inégaux du dérèglement climatique en France*. Notre Affaire à Tous. [https://notreaffaireatous.org/wp-content/uploads/2020/12/InegalitesClimatiques\\_rapport.pdf](https://notreaffaireatous.org/wp-content/uploads/2020/12/InegalitesClimatiques_rapport.pdf)
- Beck, Ulrich (2002). *La société du risque: sur la voie d'une autre modernité*. Aubier.
- Besthorn, Fred (2002). Radical Environmentalism and the Ecological Self: Rethinking the Concept of Self-Identity for Social Work Practice. *Journal of Progressive Human Services*, 13(1), 53–72.
- Besthorn, Fred (2012). Deep Ecology's contributions to social work: A ten-year retrospective. *International Journal of Social Welfare*, vol. 21(3), 248–259.
- Beurier, Anne-Gaëlle (2022). La « recherche collaborative » en environnement: des pratiques innovantes aux dynamiques normatives. *Emulations – Revue de sciences sociales*, 9990. <https://doi.org/10.14428/emulations.varia.037>
- Borrell, Jennifer, Sharron, Lane, Fraser, Sue (2010). Integrating Environmental Issues into Social Work Practice: Lessons Learnt from Domestic Energy Auditing. *Australian Social Work*, 63(3), 315–328. <https://doi.org/10.1080/03124070903061669>
- Bowles, Wendy, Boetto, Heather, Jones, Peter & McKinnon, Jennifer (2018). Is Social Work Really Greening? Exploring the Place of Sustainability and Environment in Social Work Codes of Ethics. *International Social Work*. 61(4), 503–517. <https://doi.org/10.1177/0020872816651695>
- Buttel, Frederick, Gijswij, August, Dickens, Peter & Dunalp, Riley (2002). *Sociological Theory and the Environment: Classic Foundations, Contemporary Insights*. Rowman & Littlefield Publishers.
- Callon, Michel (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction: la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la Baie de Saint-Brieuc. *L'Année Sociologique*, 36, 169–208.

- Charbonnier, Pierre (2020). *Abondance et liberté: une histoire environnementale des idées politiques*. La Découverte.
- Dagenais-Lespérance, Jeanne, MacDonald, Sue-Ann (2019). La justice environnementale: dans l'angle mort de la formation en travail social. *Intervention*, 150, 113–119.
- Dardelet, Chantal, Dambrine, Lise-Marie & Majou de la Débutrie, Gérald. (2021). *Transformation des campus*. Les Liens qui Libèrent.
- Descola, Philippe (2005). *Par-delà Nature et Culture*. Gallimard.
- Dominelli, Lena (2011). Climate Change: Social Workers' Roles and Contributions to Policy Debates and Interventions. *International Journal of Social Welfare*, 20 (4), 430–438. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2397.2011.00795.x>
- Dominelli, Lena (2012). *Green Social Work: From Environmental Crises to Environmental Justice*. Polity.
- Dominelli, Lena (2013). Gendering Climate Change: Implications for Debates, Policies and Practices. In Margaret Alston, Kerri Whittenbury (Eds.), *Research, Action and Policy: Addressing the Gendered Impacts of Climate Change* (S. 77–93). Springer Netherlands.
- Dominelli, Lena (2018). *The Routledge Handbook of Green Social Work*. Taylor & Francis (Eds.), Abingdon.
- Dreyer, Marcel, & Klus, Sébastien (2017). Das Konzept der Nachhaltigkeit und sein Beitrag für die Menschenrechtsprofession Soziale Arbeit. In Gogercin, Suleyman & Sauer, Karin E. (Eds.), *Neue Anstöße in der Sozialen Arbeit* (p. 59–80). Springer Fachmedien. [https://doi.org/10.1007/978-3-658-17417-0\\_4](https://doi.org/10.1007/978-3-658-17417-0_4)
- Drolet, Julie L. & Sampson, Tiffany (2017). Addressing Climate Change from a Social Development Approach: Small Cities and Rural Communities' Adaptation and Response to Climate Change in British Columbia, Canada. *International Social Work*, 60 (1), 61–73. <https://doi.org/10.1177/0020872814539984>
- Durkheim, Emile (2010). *Les règles de la méthode sociologique*. Flammarion.
- Faure, Alain, Leresche, Jean-Philippe & Muller, Pierre (2007). *Action publique et changement d'échelles: les nouvelles focales du politique*. L'Harmattan.
- Foisneau, Lise (2019). «Les aires d'accueil des Gens du voyage: une source majeure d'inégalités environnementales». *Études Tsiganes*, 67 (3), 28–51.
- Giddens, Anthony (1994). *Les Conséquences de la modernité*. Editions l'Harmattan.
- Gravière, Lilian (2013). L'empirisme démocratique de Mary E. Richmond. *Vie Sociale*, 4 (4), 99–113.
- Green, David & McDermott, Fiona (2010). Social work from inside and between complex systems: perspectives on person-in-environment for today's social work. *The British Journal of Social Work*, 40(8), 2414–2430. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcq056>
- Hallegatte, Stephane & Rozenberg, Julie (2017). Climate change through a poverty lens. *Nature Climate Change*, 7, 250–256. <https://doi.org/10.1038/nclimate3253>
- Hammouche, Abdelhafid (2012). VI – Changement de référentiel et appropriation des dispositifs par les travailleurs sociaux. In: *Politique de la ville et autorité d'intervention: Contribution à la sociologie des dispositifs d'action publique* Presses universitaires du Septentrion, 233–263. <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.16224>
- Hawkins, Michael & Hawkins, Mike (1997). *Social Darwinism in European and American Thought, 1860–1945*. Cambridge University Press.
- HES-SO (2020). *Plan d'Etude Cadre 2020*. Bachelor of Arts HES-SO Travail Social.
- Ingold, Alice (2011). Ecrire la nature: De l'histoire sociale à la question environnementale? *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1, 11–29.
- International Federation of Social Work (IFSW) & International Association Of Schools Of Social Work (IASSW) (2012). “Global Agenda for Social Work and



- Social Development: Commitment to Action". <http://ifsw.org/get-involved/agenda-for-social-work>
- International Association Of Schools Of Social Work (IASSW) (2017). Définition Internationale du Travail Social. <https://www.eassw.org/global/definition-internationale-du-travail-social/>
- Islam, Syed & Winkel, John (2017). Climate change and social inequality. *DESA*, Working Paper, 152.
- Joly, Francis & Lebarbier, Muriel (2009). Ecologie du social ou socialité de l'écologie? : Plaidoyer. *Le Sociographe*, 29(2), 59. <https://doi.org/10.3917/graph.029.0059>
- Jones, Peter (2018). Greening social work education: transforming the curriculum in pursuit of eco-social justice. In Dominnelli Lena (Ed.), *The Routledge handbook of green social work* (p. 558–568). Routledge.
- Kalaora, Bernard & Savoye, Antoine (1986). *La Forêt pacifiée : Les forestiers de l'Ecole de Le Play, experts des sociétés pastorales*. Editions l'Harmattan.
- Kalaora, Bernard & Vlassopoulou, Chloé Anne (2016). *Pour une sociologie de l'environnement : environnement, société et politique*. Champ Vallon.
- Lascoumes, Pierre (1994). *L'éco-pouvoir : environnements et politiques*. La Découverte.
- Lascoumes, Pierre (2012). *Action publique et environnement*. Presses Universitaires de France.
- Latour, Bruno (2006). *Changer de société : refaire de la sociologie*. La Découverte.
- Latour, Bruno (2013). *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*. La Découverte.
- Le Galès, Patrick & Thatcher, Mark (1995). *Les réseaux de politique publique*. L'Harmattan.
- Loloum, Tristan (2016). Le gouvernement de la nature. Conflits socio-environnementaux et régulations institutionnelles sur le littoral touristique brésilien. *L'espace politique*, 21(1). <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3716>
- Lysack, Mishka (2012). Building capacity for environmental engagement and leadership: An ecosocial work perspective. *International Journal of Social Welfare*, vol. 21(3), 260–269. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2397.2011.00854.x>
- Marx, Karl & Bottigelli, Emile (1972). *Manuscrits de 1844 : économie politique et philosophie ; présentation, traduction et notes de Emile Bottigelli*. Editions sociales.
- Mauss, Marcel (2013). *Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos. Étude de morphologie sociale*. Presses Universitaires de France.
- McKinnon, Jennifer & Alston, Margaret (2016). *Ecological Social Work: Towards Sustainability*. Macmillan UK.
- Ménochet, Laurent (2009). M. Durable et Mme Sociale : Les problématiques croisées du travail social et du développement durable. *Le Sociographe*, 29(2), 13. <https://doi.org/10.3917/graph.029.0013>
- Mettraux, Diane (2020). L'éducation à l'écocitoyenneté : Défis et réflexions pour le travailleur social [Mémoire de bachelors, Haute école de travail social du Valais]. <http://doc.rero.ch/record/329481>
- Mormont, Marc (2015). La sociologie au risque de l'environnement. Institut de Géographie et Durabilité, Université de Lausanne. <https://www.unil.ch/gse/files/live/sites/gse/files/viefaculte/2015-tim/Mormont.pdf>
- Morse, Reilly (2008). *Environmental justice through the eye of Hurricane Katrina*. Joint Center for Political and Economic Studies, Health Policy Institute.
- Mosher, Craig (2010). A wholistic Paradigm for Sustainability: Are Social Workers Experts or Partners? *Critical Social Work Journal*, 11(3), 102–121.
- Muller, Pierre (2013). *Les politiques publiques*. Presses universitaires de France.
- Naef, Camille (2022). *La profession du travail social en Suisse sur le chemin du développement durable*. Travail de Master, Haute école de Travail Social de Fribourg.
- Nesmith, Ande & Smyth, Nora (2015). Environmental Justice and Social Work Education: Social Workers' Professional Perspectives. *The International Social Work*

- Education*, vol. 34(5), 484–501.  
<https://doi.org/10.1080/02615479.2015.1063600>
- Notre Affaire à Tous (2020). *Un climat d'inégalités. Les impacts inégaux du dérèglement climatique en France*.  
[https://notreaffaireatous.org/wp-content/uploads/2020/12/InegalitesClimatiques\\_rapport.pdf](https://notreaffaireatous.org/wp-content/uploads/2020/12/InegalitesClimatiques_rapport.pdf)
- OXFAM International (2020). *Combattre les inégalités des émissions de CO<sub>2</sub>*.  
<https://www.oxfam.org/fr/communiques-presse/les-1-les-plus-riches-sont-responsables-de-deux-fois-plus-demissions-que-la>
- Pichonnaz, David, Lambelet, Alexandre & Hugentobler, Valérie (2020). Désaccords en établissements pour personnes âgées. Analyser les concurrences entre métiers aux contours flous. *Revue suisse de sociologie*, 46 (1), 97–115.
- Portillo, Magali (2019). Qu'est-ce que le travail social vert et en quoi est-il pertinent aujourd'hui ? *Forum*, 2019/2 (n° 157), p. 46–54. <https://doi.org/10.3917/forum.157.0046>
- Porras, Isabelle (2022). Développement durable et travail social: État des lieux. [Enquête U Change (document non publié)]. Haute école de travail social de Fribourg.
- Powers, Meredith, Schmitz, Cathryne & Micalagh Beckwith, Moritz (2019). Preparing social workers for ecosocial work practice and community building. *Journal of Community Practice*, 27(3–4), 446–459. <https://doi.org/10.1080/10705422.2019.1657217>
- Powers, Meredith & Rinkel, Michaela (Eds.) (2018). *Social work promoting community and environmental sustainability a workbook for global social workers and educators (vol. 2)*. Switzerland: International Federation of Social Workers (IFSW).
- Ramsay, Sylvia & Boddy, Jennifer (2017). Environmental Social Work: A Concept Analysis. *The British Journal of Social Work*, vol. 47(1), 68–86. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcw078>
- Reyes Mason, Lisa & Riggs, Jonathan (2019). People and climate change. Vulnerability, adaptation, and social justice. *European Journal of Social Work*, vol.23(5), 906–907. <https://doi.org/10.1080/13691457.2020.1733264>
- Richmond, Mary (1917). *Social Diagnosis*. Russel Sage Foundation.
- Rinkel, Michaela & Powers, Meredith C. F. (Eds.) (2017). *Social Work Promoting Community and Environmental Sustainability: A Workbook for Global Social Workers and Educators (vol. 1)*. Switzerland: International Federation of Social Workers (IFSW).
- Rinkel, Michaela & Meredith Powers (Eds.) (2019). *Social work promoting community and environmental sustainability: A workbook for global social workers and educators (Vol. 3)*. Switzerland: International Federation of Social Work (IFSW).
- Roux, Adrien (2016). *Community organizing: une méthode « résolument américaine » ?* Saul D. Alinsky et le mariage fécond de la sociologie urbaine et des tactiques syndicales», *Mouvements*, vol. 85(1), 53–64. <https://doi.org/10.3917/mouv.085.0053>
- Rullac, Stéphane (2018). Recherche Action Collaborative en travail social: les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'un bricolage scientifique, *Pensée plurielle*, 48(2), 37–50. <https://doi.org/10.3917/pp.048.0037>
- Schmitz, Cathryne, Matyok, Tom, Sloan, Lacey & James, Channelle (2012.) The relationship between social work and environmental sustainability: Implications for interdisciplinary practice. *International Journal of Social Welfare*, 21(3), 278–286. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2397.2011.00855.x>
- Senn, Juliette & Strahm, Luca (2018). Lien social, activités médiatrices et écologie. Le nouveau trio du travail social. [Mémoire de bachelor, Haute école de travail social du Valais]. [https://doc.rero.ch/record/323982/files/TB\\_SENN\\_STRAHM.pdf](https://doc.rero.ch/record/323982/files/TB_SENN_STRAHM.pdf)
- Tissot, Sylvie & Poupeau, Franck (2005). La spatialisation des problèmes sociaux.

- Actes De La Recherche En Sciences Sociales*. 159 (4) : 4–9.
- Topalov, Christian (1989). L'urbanisme comme mouvement social, militants et professionnels le city-planning aux Etats-Unis, 1909–1917. *Les Annales de la recherche urbaine*, 44–45, 139–154
- Trontin, Thierry et al. (2021). *Se mettre au vert*. 1298–1299(13–14), 5–46. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/liso.1298.0005>
- Tschopp, Françoise, Libois, Joëlle & Bolzman, Claudio (2013). Le travail social à la recherche de nouveaux paradigmes : Inégalités sociales et environnementales. IES éditions. <https://www.hesge.ch/hets/editions-ies/travail-social-recherche-nouveaux-paradigmes>
- United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNISDR) (2011). *To build the resilience of nations and communities to disasters, we need equal and active participation of men and women in disaster risk reduction 2011*.
- Voegeli, Gisèle (2009). De Suisse : Une vision sociale de la durabilité. *Le Sociographe*, 29(2), 93. <https://doi.org/10.3917/graph.029.0093>
- Vuichard, Rémi (2020). *Hautes Ecoles et durabilité. Etats des lieux, tendances et bonnes pratiques*. Mémoire de Master of Advanced Studies en administrations publiques, Université de Lausanne, IDEAP.
- Werkstattheft: Soziale Arbeit und nachhaltige Entwicklung (2019). Hochschule Luzern. <https://interact-verlag.ch/products/soziale-arbeit-und-nachhaltige-entwicklung>
- Zapf, Michael Kim (2009). *Social Work and the Environment: Understanding People and Place*. Canadian Scholars' Press.


## Annotations

- 1 On s'attache ici à une définition large de l'«environnement», considéré ici comme un ensemble d'éléments objectifs (qualité de l'air, bruit, pollutions, etc.) et subjectifs (beauté d'un paysage ou d'un site), biotiques et abiotiques, qui constituent le cadre de vie des individus et des sociétés et dont certains contribuent directement à leur subsistance.
- 2 On peut en particulier souligner le Global agenda de l'IFSW et l'IASSW (2012) et surtout les trois volumes coordonnés par Mikaela Rinkel et Meredith Powers (2017, 2018, 2019) sous l'égide de l'IFSW.
- 3 À l'instar du nouveau Plan d'Etude Cadre 2020 du bachelor en travail social de la HES-SO qui cite les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 en introduction de son concept de formation (HES-SO, 2020, p. 7).
- 4 On peut toutefois souligner la récente prise de position d'AvenirSocial face à la Stratégie pour le développement durable 2030 du Conseil Fédéral (AvenirSocial, 2021).
- 5 Que l'on pense par exemple au «facteur tellurique» de la morphologie sociale évoqué par Marcel Mauss (2013 [1<sup>ère</sup> éd. 1905]) dans son *Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos*, ou encore à l'évocation de la nature par Karl Marx et Bottigelli Émile (1972) comme «corps inorganique de l'homme». Voir également Buttet et al. (2002).
- 6 On peut évoquer par exemple en philosophie politique l'ouvrage récent de Pierre Charbonnier (2020), *Abondance et Liberté*, qui revisite l'histoire des idées politiques au prisme du rapport des sociétés occidentales à la nature et aux ressources ; ou encore en économie la montée en puissance des *ecological economics* depuis la fondation du Club de Rome et la publication en 1972 de *The Limits of Growth*.

- 7 Il s'agit là évidemment d'une tendance très générale, avec des manifestations multiples en fonction des pays et des régions.

---

### Notes biographiques

Tristan Loloum, Institut de Travail Social,  
HES-SO Valais/Wallis, tristan.loloum@  
hevs.ch 

Alexandre Santos, Institut de Travail Social,  
HES-SO Valais/Wallis, alexandre.  
santos@hevs.ch

Marion Repetti, Institut de Travail Social,  
HES-SO Valais/Wallis, marion.repetti@  
hevs.ch 